

## CELLULE DE VEILLE Etat d'urgence sanitaire

Ligue des droits de l'Homme de Toulouse  
05.62.26.69.19 (répondeur-enregistreur)  
[ldh.toulouse@gmail.com](mailto:ldh.toulouse@gmail.com)

*Toute personne a le droit de circuler librement. L'exercice de ces droits ne peut faire l'objet d'autres restrictions que celles qui, prévues par la loi, constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité nationale, à la sûreté publique, au maintien de l'ordre public, à la prévention des infractions pénales, à la protection de la santé ou de la morale, ou à la protection des droits et libertés d'autrui*

*(Article 2 protocole 4 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme)*

## COMMUNIQUE N°2

Toulouse, le 31 mars 2020

### **Urgence sanitaire à Toulouse, des verbalisations absurdes et une situation dangereuse pour les personnes précaires**

Des informations concordantes ont été portées à la connaissance de la cellule de veille mise en place par la Ligue des droits de l'Homme, attestant de la multiplication des contrôles et des verbalisations pour violation des règles du confinement pratiquées à l'encontre de personnes sans domicile fixe et précaires. Certaines de ces personnes se seraient même fait expulser de leur lieu d'installation par usage de gaz lacrymogènes.

Ces pratiques, ubuesques en ce qu'elles reprochent à des personnes dépourvues de domicile de ne pas s'y confiner, ajoutent cruellement aux immenses difficultés rencontrées par ces personnes, encore majorées en période de pandémie, tant en raison de l'extrême difficulté d'avoir accès à l'information qu'en raison de l'impossibilité de se protéger efficacement contre la maladie.

Seule la mise en place de structures sanitaires adaptées, en lien avec les associations qui œuvrent dans le domaine sanitaire et social, est de nature à assurer la protection des plus faibles dans l'intérêt de tous. Pas davantage dans ce domaine que dans aucun autre, la surveillance et la répression ne sont de nature à se substituer à la solidarité et à l'humanité.

**La cellule de veille de la Ligue des droits de l'Homme invite les pouvoirs publics (maires et direction de la police nationale) à donner toutes instructions aux agents pour mettre fin à ses verbalisations absurdes et à créer une cellule de crise en partenariat avec tous les acteurs du monde associatif qui connaissent au mieux ces problématiques, pour apporter à ces situations dramatiques des solutions dignes et adaptées.**

<http://ldh-midi-pyrenees.org>

<https://twitter.com/LDHToulouse>

<https://facebook.com/LigueDesDroitsDeLHommeToulouse>